

Procès-verbal du COSP/COPIL

Salle Ulysse le mardi 12 octobre 2021

Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, M. LATINA, E. MOUIAL, C. VALLAR, A. MILLET DEVALLE, J-C MARTIN, T. MARTEU, C. PINA, O. VERNIER, M-O. DIEMER, A. GAZANO, A. TRESCASES, M. MEZAGUER, L. ANTONINI COCHIN, P. LUPPI, G. LERAY, H. GOUDINEAU, G-C GIORGINI, R. CHABBERT, B. THERACHE,

Avaient donné procuration : O. VERNIER, Y. STRICKLER, P. TÜRK, C. COURTIN, M. OUAKNINE, G. GOIRAN, F. GHELFI, K. DEHARBE, S. BRICCA

Etaient absents non représentés : M. TELLER, M. BASSI, M. GUERRINI, P. REIS, N. TOURNOIS, L. PINEAU, F. BELLONE, J. DEBACKER, U. MAYRHOFER, L. BARGEL, G. MASSE, Y. BRAHMI, A. SARADJIAN, L. CORRADI

Etaient présents à titre consultatif : S. SAADI, Responsable Service du personnel, N. CARLES, Responsable service scolarité, J. COLLEONI, responsable adjointe BU, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

Début de séance à 9h15

1) Informations de l'équipe décanale

Prise de parole du Doyen LATOUR

- Le prochain COSP-COPIL aura lieu le vendredi 10 décembre 2021.
- Une Journée Village Vie étudiante est organisée le mercredi 13 octobre 2021 par UCA. Plusieurs pôles seront présents, le pôle Sport, Santé, Culture, Handicap, le CROUS, le pôle Egalité, le pôle Mobilité Relations internationales et le pôle Relations entreprises ainsi que le BDE.
- Un calendrier « commission initiatives étudiants » a été envoyé aux associations étudiantes afin que leurs propositions de projet soient financées. Il est rappelé que ce financement peut être demandé par les associations créées au sein des formations, en Master tout particulièrement.
- Le Salon de l'Étudiant se tiendra le 19 et 20 novembre 2021. Tous les collègues seront les bienvenus sur le stand de la Faculté afin de répondre aux questions des lycéens et des parents.
- La Faculté fermera ses portes, pour les congés de Noël, du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier matin.
- Grâce au travail de Madame Duchez (responsable de la communication), la nouvelle lettre d'information de la Faculté/EUR a été diffusée début octobre. En plus de sa diffusion interne, l'information sera diffusée à tous nos contacts extérieurs.
La lettre sera publiée au début de chaque mois, Madame Emmanuelle DUCHEZ est à votre écoute pour collecter vos informations.

POINT RECHERCHE

Prise de parole du Professeur Mathias LATINA

La revue Lexsociété vient de voir le jour, il vous suffit d'aller sur la plateforme Epi-Revel sur Internet et cliquer sur l'onglet LexSociété.

Pour l'instant la revue a été lancée avec la publication de 3 comptes rendus de thèse. Cette revue est destinée à accueillir les comptes rendus de thèse de nos doctorants et autres doctorants extérieurs, mais aussi les actes de colloques et les articles ou commentaires. Ces publications sont mises en ligne rapidement et avec souplesse.

Les projets sont à transmettre au Professeur Latina.

Il est rappelé que la Revue est dotée d'un conseil scientifique qui garantit la qualité des publications.

En outre, les contributions sont identifiées par HAL dans le cadre de la science ouverte, ce qui leur donne une excellente visibilité, sans doute supérieure à une publication « papier ».

Dans le cas des colloques, il serait possible de publier les Actes de façon dématérialisée, et de doubler avec le tirage d'exemplaires « papier » de très bonne qualité par le service de la reprographie. Celui-ci dispose des moyens de le faire. Outre l'avantage du coût pour les Unités de recherche, cette formule permettrait de diffuser beaucoup plus rapidement et largement des travaux, tout en garantissant une publication matérialisée, toujours appréciée.

POINT RELATIONS SOCIO-ECONOMIQUES

Prise de parole du Vice Doyen aux relations socio-économiques, Thierry MARTEU

L'Association française des juristes d'entreprises (AFJE) propose d'organiser des séminaires avec des professionnels pour améliorer l'insertion des étudiants de Masters. Trois interventions seront prochainement programmées. Elles permettront par exemple de travailler sur les CV, sur la préparation aux entretiens d'embauche...

Nous sommes aujourd'hui à 110 contrats en alternance dont 75 contrats en apprentissage. Ces chiffres sont en nette hausse. Ce succès est le résultat de la forte implication des responsables de formation avec Mesdames Silvi et Debuigne.

POINT RESSOURCES HUMAINES et TRAVAUX

Prise de parole du Directeur administratif, Hubert GOUDINEAU

- Nous avons accueilli Madame Véronique le NOAC'H qui travaille au service du personnel à mi-temps.
- Le département alternance de l'EUR ELMI nous a accordé au campus Trotabas cette année la somme de 15000 euros, grâce à la Licence Distrisup, en vue de contribuer à la réalisation de travaux
- Nous allons refaire l'acoustique de l'amphithéâtre Bonnacarrère (recueil des offres prochainement).
- Nous avons reçu des crédits de la part de l'Université pour réhabiliter la Salle des professeurs et le bureau de la communication.
- La salle 402 sera prochainement équipée en bimodal
- Concernant le projet de rénovation énergétique, nous étudions les offres finales, 3 groupements d'entreprises ont été présélectionnés. L'attribution des marchés se fera par l'Université, au plus tard début novembre.

POINT PEDAGOGIE

Prise de parole du Doyen

Nous avons échangé au sein de la conférence des Doyens sur la difficulté de la gestion matérielle des notes.

Nous avons identifié une entreprise « **Iris solution** » qui intervient sur l'Université de Bordeaux.

L'idée est de scanner les notes des copies d'examens pour éviter le report manuel. Le coût d'entrée est de 20000 euros environ pour s'équiper. A cela s'ajoute un abonnement annuel en fonction du nombre de copies. Nous allons lancer les études de marché, mais nous pourrions utiliser les fonds de Distrisup ou de l'alternance pour financer ce nouveau dispositif.

Nous constatons malheureusement en ce début d'année que de très nombreux cours sont annulés et pas encore reportés. Ces conditions délicates amènent les étudiants qui travaillent à ne pas se rendre sur leur lieu de travail ou à ne pas venir en cours.

Nous allons également rencontrer des difficultés pédagogiques telles que d'une part, un décalage des enseignements par rapport au TD, et d'autre part, l'obligation pour les étudiants d'absorber une importante quantité d'heures de cours au lieu de commencer à réviser leurs examens fin novembre, début décembre. Des problèmes vont aussi être rencontrés en ce qui concerne la disponibilité des salles, ce qui nous contraint à envisager une dématérialisation des cours à rattraper.

L'équipe pédagogique et le service de scolarité ont fait en sorte de publier les emplois du temps avec l'accord des enseignants le plus tôt possible afin que chacun s'organise en amont.

Si la recherche fait pleinement partie des missions des enseignants-chercheurs, les activités ne doivent pas pénaliser la vie pédagogique de l'établissement.

En outre, les enseignants-chercheurs qui programment un déplacement doivent obtenir un ordre de mission (avec ou sans frais), condition obligatoire afin d'assurer leur couverture en cas de problème.

Prise de parole du Professeur Mathias LATINA

Nous avons deux solutions pragmatiques pour régler ce problème, la première solution, est de prendre de l'avance et d'utiliser les créneaux de TD lors des deux premières semaines de reprise avec le commencement des TD.

La deuxième solution est l'échange de créneaux avec les collègues d'un même groupe afin de ne rien modifier des plannings des étudiants.

Cette suggestion est très favorablement accueillie.

À titre personnel, le Professeur Latina indique qu'il n'est pas tolérable que des cours soient annulés pour des raisons autres qu'universitaires (exceptés évidemment les cas de force majeure). En particulier, il insiste pour qu'il soit indiqué que l'annulation des cours afin de permettre l'exercice d'activités privées, quoique autorisées par le cumul, n'est pas acceptable. L'exercice d'activités autres qu'universitaires ne peut se faire qu'à titre accessoire, sans incidence sur l'enseignement ou la recherche.

Prise de parole de la Professeure Eva MOUIAL

Ce comportement est très irrespectueux envers les étudiants et cela donne un sentiment d'injustice parmi les collègues. Cela fait des années que nous le répétons, il faut s'organiser en amont.

Nous allons réfléchir à des mesures d'organisation plus rigides. Ces attitudes nous contraignent à devoir mettre des cours en distanciel alors que nous voulions privilégier le présentiel et, dernier point, ce sont malheureusement ces mêmes enseignants qui ne viennent pas aux surveillances d'examens et qui rendent leurs copies en retard.

2) Modification des MCC Licence

Prise de parole de Madame Natacha CARLES, Responsable du service scolarité

Avec l'accord de l'Université et pour un contrôle des connaissances plus adapté, l'Anglais sort du dispositif des compétences transversales pour les semestres 4, 5 et 6. L'examen sera maintenant instauré en présentiel et la session de rattrapage sera organisée à l'oral.

La double moyenne était peu compréhensible du point de vue des étudiants.

Nous vous proposons de modifier le dispositif de double moyenne qui devait initialement être apprécié à l'année. Nous souhaitons ramener cette appréciation au semestre pour plus de clarté et de simplicité.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité les modifications des modalités de contrôle de connaissance de Licence.

3) Mise en place de la nouvelle grille des primes de responsabilité

Prise de parole du Vice Doyen aux relations socio-économiques, Thierry MARTEU

Il y a toujours eu une grille fixant les primes perçues par les enseignants-chercheurs en charge de missions supplémentaires (Direction de parcours, licence, M1, etc). L'équipe décanale a profité de la communication du nouveau référentiel EHQO (par les services centraux) afin de revaloriser le montant de ces primes. Le financement de cette revalorisation a été possible en raison d'une augmentation de l'enveloppe allouée à la composante et à l'utilisation de nos ressources propres. En conséquence, le maintien du montant de ces primes est corrélé à la stabilité de ces sources de financement. L'équipe décanale aurait souhaité proposer une revalorisation globale des primes en question. Toutefois, le référentiel EHQO fixe un montant plancher et un montant plafond. Il a fallu arbitrer à la lumière du cadre imposé et de notre marge de manœuvre sur le plan financier. (Cf : grille en PJ).

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité la mise en place de la nouvelle grille des primes de responsabilité.

La séance est levée à 11h00.

Doyen Xavier LATOUR

